



Induline GW-310

Revêtement aqueux, protège les bois à l'extérieur du bleuissement.



Couleur	Disponibilité					
	Nombre/palette	200	96	22	4	1
	Unités de conditionnement	2 x 2,5 l	5 l	20 l	120 l	1000 l
	Type de conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Fût en plastique	Conteneur en plastique
	Clé de fermeture	03	05	20	68	61
	Art. n°					
Induline GW-310 lasurant						
Incolore	3384	■	■	■		
Couleurs spéciales	3385	■	■	■	■	■
Induline GW-310 couvrant						
Blanc (RAL 9016)	3397			■	■	
noir profond	3343	■	■	■		■
Couleurs spéciales	3398		■	■	■	
Basis A**	015045			■		
Basis B***	015046			■		
Basis C****	015047			■		
** Pré-remplissage : 98 %						
*** Pré-remplissage : 95 %						
**** Pré-remplissage : 92 %						

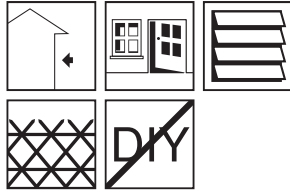
Consommation

Traitement préventif contre le bleuissement lors de 197 - 216 ml/m² (au moins 2 opérations)





Domaines d'application



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre, en classes d'emploi 2 et 3 selon EN 335-1.
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Primaire, application intermédiaire et finition

Propriétés



- Prêt à l'emploi pour trempage et aspersion
- Bon comportement d'écoulement sur le bois brut
- Adhérence (initiale) exceptionnelle
- Protection du bois contre l'humidité et prévention efficace contre les champignons responsables du bleuissement
- En association avec une construction protégeant le bois, réduit le risque d'apparition du pourrissement
- Forte proportion en extrait sec pour une meilleure sécurité contre la guêpe du bois
- Protection du film contre les moisissures et les algues
- A base d'eau: inodore et nettoyage des outils avec de l'eau
- Séchage rapide: 2 couches en une journée
- Protection durable avec altération uniforme
- Respirant
- Ne s'écaille pas.

Caractéristiques techniques

Écoulement en coupe ISO de 3 mm	Env. 28 - 38
Liant	Système acrylate/akryde
Densité (20°C)	1,02 – 1,25 g/cm ³
Odeur	Typique

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Informations supplémentaires

- [Pflege und Wartung von Tauchbecken und Flutanlagen](#)
- [Hinweise zur Betriebshygiene](#)

Produits du système

- [Induline LW-710 \(3987\)](#)
- [Induline DW-610 \(2482\)](#)
- [Induline LW-760 \(3906\)](#)
- [Induline DW-660 \(3904\)](#)
- [Induline LW-700 \(3400\)](#)
- [Induline ZW-400 \(3900\)](#)
- [Induline DW-601 Aqua Stopp \(1725\)](#)

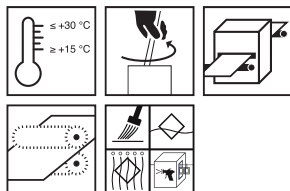
Préparation du travail

- **Exigences du support**
Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.
Eléments en bois de dimensions stables: humidité du bois 11 - 15 %
Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois ≤ 18%.



Mise en oeuvre

Produit réservé à l'usage des professionnels!



■ Directives

Température du matériel, de l'air et du support: entre +15 et +30°C.

Bien brasser, également pendant la mise en oeuvre et après les pauses.

Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.

Appliquer la deuxième couche après 2-3 h.

Si le produit sèche pendant une nuit, un égrenage intermédiaire sera nécessaire.

Traiter le bois directement exposés aux intempéries (extrêmes) trois fois.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

L'application d'une lasure de dispersion hydrodiluable sur bois de chêne peut entraîner - en raison de ses composants - des décolorations sombres.

Lors de l'utilisation du bois riche en tanin, séchage forcé.

Sur accoya, chêne et châtaigne, on peut obtenir un résultat optimal lors d'une valeur pH de 9,0-9,5. Pour obtenir cette valeur, on doit ajouter 0,3-0,5% de l'additif VP 20829 (0366).

Lors d'une augmentation de la viscosité à cause de l'évaporation, ajouter de l'eau pour obtenir la viscosité initiale (blanc: temps d'écoulement env. 70s dans coupelle viscosimétrique DIN 3 - transparent: temps d'écoulement env. 25s).

Pour une meilleure fluidité en présence de conditions défavorables (température élevée, humidité de l'air basse), diluer avec jusqu'à 10% d'eau. Equilibrer avec de l'eau les pertes par évaporation.

Lors de la formation de mousse dans l'installation d'aspersion, il est à recommander d'ajouter entre 0,2 - 1,0 % du agent anitmousse fort 2 (3231).

Pour le traitement des fenêtres et portes d'entrée, les préconisations relatives aux revêtements spécifiques aux essences de bois peuvent être consultées sur notre site Internet www.remmers.be.

■ Séchage

Recouvrable à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air: après env. 2,5h

Recouvrable lors d'un séchage forcé: après env. 90 min.

(20 min. coulage / 50 min. phase de séchage (35-40°C) / 20 min. phase de refroidissement)

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

■ Dilution

Prêt à utiliser

Remarques

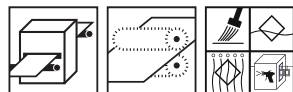
Sur bois de mélèze raboté et bois de résineux particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse, zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, la seule possibilité est de prépatiner ou de procéder à un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ce bois (brut de sciage), compter avec des intervalles beaucoup plus longs entre deux entretiens / rénovations. Conformément à la norme DIN 68800-1, les mesures de protection du bois doivent être planifiées en temps utile et avec soin, en coordination avec toutes les parties concernées par la construction (architecte, maître d'ouvrage, entrepreneur), en tenant compte des exigences légales et des conditions locales.

Respecter les fiches "Entretien & maintenance des bassins de trempage et dispositifs



d'aspersion" et "Instructions pour l'hygiène de l'entreprise".

Outils / nettoyage



Brosse, cuve de trempage, installations de couchage par aspersion, Vacumat, installations de pulvérisation

Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

Stockage / Conservation



En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais, au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.

Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Premiers secours.

Après inhalation:

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Demander immédiatement conseil à un médecin

Équipements de protection personnelle

Utiliser des gants de protection appropriés: cat. 4 conformément à EN 374 (par exemple Tricotil de la société KCL).

Porter des vêtements résistants (au moins type 6, EN 13034) aux produits chimiques lors du trempage ou lors de l'application dans un tunnel de pulvérisation.

Utiliser le filtre combiné A2/P2 lors de l'application par pulvérisation.

Élimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Code des déchets 03 02 05* autres produits de protection du bois contenant des substances dangereuses

Ordonnance sur les produits biocides

Matières actives:

100 g de produit contiennent 0,63 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle

Numéro d'homologation:

BE2019-0046-00-00

Règles de protection:

BP 1081 - Protection préventive du bois - mesures de base

BP 2081 - produit de protection du bois: étaler, rouler, mastiquer et essuyer.

BP 2083 - Utilisation des produits de protection du bois dans des installations ouvertes.

BP 2084 - Application des produits de protection de bois dans des locaux fermés.



Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Eviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement. Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.

Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Protéger les éléments qui ne peuvent pas être traités (terre, eau, plantes).

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les salles de séjour, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes.

Teneur en COV selon directive Decopaint (2004/42/EG)

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): au max. 130 g/l (2010).

Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.